



PROGRAMMATION ESTIVALE 2017

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN

PROGRAMME POUR LES 10 ANS

LIGUE DE SOCCER RÉGIONALE DE QUÉBEC



CLASSE LOCALE

CLIENTÈLE : U10 (10 ans inclus en 2017)

NIVEAU : 'L' Local

LIGUE : LSRQ

Soccer à 7 vs 7

DURÉE DU PROGRAMME : Entre 14 et 18 parties
Aucun classement

DATES ACTIVITÉS : Camp pré-saison [Voir horaire sur notre site Internet]
Saison : 21 mai au 18 août 2017
Journée de fermeture : 19 août 2017

JOURS CIBLÉS :

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | U10F Groupe 1 | U09F Groupe 2 | U10F Groupe 2 | U09F Groupe 1 |
| | U10F Groupe 2 | U09F Groupe 1 | U10F groupe 1 | U09F Groupe 2 |
| | U09M Groupe 1 | U10M Groupe 2 | U09M Groupe 2 | U10M Groupe 1 |
| | U09M Groupe 2 | U10M Groupe 1 | U09M Groupe 1 | U10M Groupe 2 |

* En couleur, il s'agit de la journée principale des parties.

* Quelques parties peuvent avoir lieu les autres journées

HEURES : À partir de 18h15

ENDROITS : Regroupement d'associations sur la rive nord de Québec
50% des rencontres ont lieu sur le territoire de l'ASML, les autres ont lieu à l'extérieur
(ex: Québec, St-Augustin, St-Raymond, Lac Beauport et autres)

COÛT : 160 \$ avant le 23 mars
190 \$ après le 23 mars

Le chandail, le short* et les bas* du club sont obligatoires

* Il est possible de se procurer les bas et les shorts chez notre partenaire : Influence Sport

LIGUE DE DÉVELOPPEMENT



CLASSE "A"

CLIENTÈLE : U10 (10 ans inclus en 2017)

NIVEAU : 'A' Développement

LIGUE : LSQM

Soccer à 7 vs 7

DURÉE DU PROGRAMME : Entre 14 et 18 parties
Aucun classement

DATES ACTIVITÉS : Camp de sélection [Voir horaire sur notre site Internet]
Saison : 13 mai au 31 août 2017

JOURS CIBLÉS : A noter que les catégories avec un nombre impair d'équipe ou celles qui jouent plus de 14 matchs durant la saison auront des parties à la 2e journée de match

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VEN / SAM / DIM |
|----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------------|
| U10 division 2 | U09 division 1 | U10 division 1 | U09 division 2 | * U09 à U12 |
| U12 division A | U11 division 1 | U11 division 2 | U12 division AA | (2e journée de match) |

* Les parties des catégories U09 à U12, qui doivent avoir lieu une autre journée que celle fixée ci-dessus seront placées le vendredi / samedi ou dimanche

HEURES : À partir de 18h15

ENDROITS : La ligue de développement est une ligue de niveau régional. Elle regroupe les secteurs suivants : Rive nord de Québec, Rive sud de Québec, St-Georges et Thetford Mines. D'autres villes peuvent se joindre au regroupement sur approbation de la ligue.

COÛT : 160 \$ avant le 23 mars (frais de base)
190 \$ après le 23 mars (frais de base)

* Prendre note que des frais supplémentaires sont facturés à la fin mai via le (la) gérant(e) de l'équipe représentant la différence entre les frais de base et la participation à la ligue de développement (60\$).

Le chandail, le short* et les bas* du club sont obligatoires

* Il est possible de se procurer les bas et les shorts chez notre partenaire : Influence Sport

TARIFICATION FAMILIALE : 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

DATE LIMITE D'INSC : 23 mars 2017

Bien que la date limite soit le 23 mars, les catégories sont contingentées dès l'ouverture des inscriptions. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

EQUIPEMENT DU JOUEUR : Souliers de soccer, protège-tibias, bas et short aux couleurs du club. Le chandail est prêté par l'Association.

PHOTO : Les joueurs ci-dessous devront se présenter à nos bureaux :

- Tous les joueurs U09 qui n'ont jamais joué au soccer pour un club de soccer ;
- Certains joueurs devront se présenter - sur invitation du club - puisque les cartes d'identités sont valides trois (3) ans pour les juvéniles et cinq (5) ans pour les seniors et adultes.

CONDITIONS : Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes. Si vous êtes intéressés à entraîner une équipe, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

DEMANDES PARTICULIÈRES : Tel que stipulé dans la politique de formation des équipes de l'ASML, seulement les demandes particulières (jouer avec un ami, un entraîneur en particulier, ...) sont acceptées pour les catégories U04 à U08. À l'égard d'une demande de surclassement (évoluer avec la catégorie d'âge supérieur), cette dernière sera acceptée si les critères évoqués à l'article 5.4 de la politique de formation des équipes de l'ASML sont respectés.

POLITIQUES : Prière de prendre connaissance des nouvelles politiques mises à jour en 2015

Politique de formation des équipes (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

Politique de remboursements (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne.

PAR LA POSTE :

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

EN PERSONNE :

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de

TARIFICATION FAMILIALE : 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

DATE LIMITE D'INSC : 23 mars 2017

Bien que la date limite soit le 23 mars, les catégories sont contingentées dès l'ouverture des inscriptions. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

EQUIPEMENT DU JOUEUR : Souliers de soccer, protège-tibias, bas et short aux couleurs du club. Le chandail est prêté par l'Association.

PHOTO : Les joueurs ci-dessous devront se présenter à nos bureaux :

- Tous les joueurs U09 qui n'ont jamais joué au soccer pour un club de soccer ;
- Certains joueurs devront se présenter - sur invitation du club - puisque les cartes d'identités sont valides trois (3) ans pour les juvéniles et cinq (5) ans pour les seniors et adultes.

CONDITIONS : Le candidat doit obligatoirement participer au camp de sélection. Nous encourageons les candidats à s'inscrire au volet LSRQ au préalable pour garantir une place au cas où celui-ci ne serait pas sélectionné.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

DEMANDES PARTICULIÈRES : Tel que stipulé dans la politique de formation des équipes de l'ASML, seulement les demandes particulières (jouer avec un ami, un entraîneur en particulier, ...) sont acceptées pour les catégories U04 à U08. À l'égard d'une demande de surclassement (évoluer avec la catégorie d'âge supérieur), cette dernière sera acceptée si les critères évoqués à l'article 5.4 de la politique de formation des équipes de l'ASML sont respectés.

POLITIQUES : Prière de prendre connaissance des nouvelles politiques mises à jour en 2015

Politique de formation des équipes (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

Politique de remboursements (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne.

PAR LA POSTE :

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

EN PERSONNE :

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de

paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque.

Aucun paiement en argent n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 1er février 2017

Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrallaurentien.com/inscription-en-ligne/>

paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque.

Aucun paiement en argent n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 1er février 2017

Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrallaurentien.com/inscription-en-ligne/>